

À partir du 1er janvier 2017, les conseils consultatifs d'habitants deviennent les **Conseils Consultatifs de Quartier (CCQ)** ouverts à tous.



## POURQUOI CHANGER ?

Après deux années d'existence, nous avons collectivement constaté des difficultés pour les conseils consultatifs (CCH) de se réunir autour de projets.

Notre commune de taille modeste (3600 habitants) rendait complexe la tâche de CCH car il y avait des chevauchements entre le travail des élus dans les commissions et le travail des membres du CCH. Une frustration existait aussi chez les habitants qui souhaitaient participer à des réunions publiques sans pour autant être tirés au sort et donc être candidats. Enfin, il y avait un manque de lien entre les membres des CCH et les habitants eux-mêmes qui se tournaient souvent directement vers les élus de leur quartier ou vers le Maire lors de sa permanence.

L'idée de création de CCH à Villers-Semeuse était porteuse en 2014 et les habitants ont répondu présents, mais aujourd'hui le retour d'expérience a montré qu'une évolution était nécessaire.



## CE QUI NE CHANGE PAS ?

Nous conservons la répartition de Villers-Semeuse en 4 secteurs pour les nouveaux conseils de quartier.

**Secteur 1 :** Semeuse

**Secteur 2 :** Lotissement du Gros Caillou

**Secteur 3 :** Mairie-Église

**Secteur 4 :** Charme-Cité-Charmille

Pour savoir de quel secteur votre rue dépend, rendez-vous sur notre site internet :

 [www.villers-semeuse.fr](http://www.villers-semeuse.fr)  
dans l'onglet Vie municipale et CCQ





## LES CHANGEMENTS EN 2017

- Il n'y aura plus de tirage au sort, ce qui réduit l'idée de démocratie consultative souhaitée à l'origine.
- Nous réunirons tout un quartier dans une réunion plénière chaque trimestre en trois temps (écoute, propositions et réponses apportées par les élus). Plus de réactivité, plus de proximité.
- Un « CCQ Infos » sera distribué dans chaque boîte aux lettres à la suite des réunions plénieress avec un bilan des actions suite à la précédente réunion et les informations sur les actions menées dans le quartier concerné.
- Des groupes de citoyens de quartiers pourront se réunir pour développer et proposer des projets puis les soumettre entre les réunions plénieress.
- Des « référents » par quartier s'occuperont de l'organisation des réunions entre citoyens et adresseront des comptes rendus aux élus avant les plénieress.



## LE CALENDRIER DU PREMIER SEMESTRE 2017

Secteur / Réunions	Février - Mars	Avril
Secteur 1	Mardi 28/02 à 18h00	Mardi 25/04 à 18h00
Secteur 2	Mardi 28/02 à 19h30	Mardi 25/04 à 19h30
Secteur 3	Mercredi 01/03 à 18h00	Mercredi 26/04 à 18h00
Secteur 4	Mercredi 01/03 à 19h30	Mercredi 26/04 à 19h30

Ces réunions sont ouvertes à l'ensemble des habitants du quartier sans condition.

Faites entendre votre voix, nous comptons sur vous. En cas d'indisponibilité, nous acceptons les demandes ou remarques, idées écrites.



## CONTACT

Pour toutes demandes et correspondances sur ce thème :

 [ccq@villers-semeuse.fr](mailto:ccq@villers-semeuse.fr)

